

Sanctifiez-vous
Sans la SANCTIFICATION, personne ne verra Le Seigneur (Hébreux 12 v. 14)

Méditation du jour

Sujet : Reconnaître la restauration et l'utilité de chacun dans l'œuvre de Dieu.

Verset : 2 Timothée 4:11 - Luc seul est avec moi. Prends Marc, et amène-le avec toi, car il m'est utile pour le ministère.

Leçon : Paul exprime sa solitude en précisant que Luc seul est encore avec lui. Il demande cependant à Timothée de prendre Marc et de l'amener auprès de lui, car celui-ci lui est désormais utile pour le ministère. Cette parole nous rappelle que Dieu peut encore se servir d'une personne malgré ses erreurs passées. Marc avait autrefois abandonné Paul et Barnabas pendant leur voyage missionnaire (Actes 13:13), mais cet épisode n'a pas mis

définitivement fin à sa participation à l'œuvre de Dieu. Son parcours nous enseigne que les erreurs d'hier ne doivent pas nécessairement déterminer notre service de demain.

Nous remarquons également que Paul reconnaît ouvertement l'utilité de Marc. Cela montre qu'il est important de savoir reconnaître les progrès des autres au lieu de les réduire à leurs anciennes faiblesses. Une personne qui a connu un échec peut évoluer, mûrir et retrouver sa place dans le service de Dieu. Nous devons donc apprendre à pardonner, à encourager et à laisser aux autres la possibilité de démontrer les changements qui se sont opérés dans leur vie. La restauration fait partie de la vie chrétienne, même si la confiance et les responsabilités peuvent nécessiter du temps pour être rétablies.

Chacun peut apporter une contribution utile à l'œuvre de Dieu. Nous n'avons pas tous les mêmes capacités, les mêmes responsabilités ni les mêmes fonctions, mais chacun peut servir le Seigneur selon les dons et les possibilités qu'il a reçus. Ne méprisons donc personne à cause de son passé et ne considérons pas notre propre contribution comme insignifiante. Cherchons plutôt à rester fidèles, disponibles et disposés à servir, tout en apprenant à reconnaître la valeur et les progrès de ceux qui nous entourent.

À retenir : Une erreur passée ne condamne pas nécessairement une personne à rester à l'écart de l'œuvre de Dieu. Avec la grâce de Dieu, elle peut grandir, être restaurée et retrouver son utilité dans le service.

Réflexion : Êtes-vous capable de reconnaître les progrès d'une personne qui a commis des erreurs ? Continuez-vous à juger une personne uniquement à partir de son passé ?

Conseils : Ne condamnez pas définitivement ceux qui ont échoué. Apprenez à pardonner, à encourager et à reconnaître les progrès des autres. De votre côté, ne laissez pas vos erreurs passées vous empêcher de servir Dieu avec fidélité.

Amen ?

🙏**Prions pour que Dieu nous apprenne à pardonner, à restaurer et à reconnaître les progrès des autres.**🙏

Chant : *Change mon cœur Seigneur - Kapi*
Voir sur : https://youtu.be/vkBVsHSMOA8?si=qceQnRvSKOGbCV5Q

Pour Conseils, Témoignage ou demande de prière, écrivez-nous sur :
sanctifiezvous@gmail.com

Suivez-nous sur X, Facebook, Instagram et sur le web : **www.sanctifiezvous.org**